

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 03 février 2017

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/01/2017

L'an deux mille dix-sept et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Norbert ETIENNE

Présents : 32
Dont Présents non votants : 4

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Claudine BOUSQUET, Francis BOUTES, Josian CABROL, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Robert SOUQUE

Représentés : 1

Représentés : Philippe VIDAL par Marie-Pierre PONS

Votants: 29
Pour: 29

Présents non votants : Jean-Pierre BARTHES, Luc GUIRAUD, Alain MOULY, Bernard SALLETES

Contre: 0

Excusés : Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Catherine REBOUL

Abstentions: 0

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité Syndical du 19 décembre 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE et le DIX NEUF décembre à dix-sept heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle des Fêtes à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Présents :

J.ARCAS (CdC Orb-Jaur), G.BARO (CdC Orb et Taurou), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), JP.BARTHES (CdC Le Minervois), Francis BARTHES (CdC Pays St-Ponais), F. BOUTES (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), JP.BERRAUD (CdC Orb Jaur), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), M.GIL (CdC Orb et Taurou) Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), N.ETIENNE (CdC Orb et Taurou), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), M.OLMOS (CdC Le Minervois), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), MP.PONS (Conseil Départemental), C.REBOUL (Conseil Départemental), G.ROUCAUYROL (CdC Les Avant Monts du Centre Hérault), M.SALLES (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault).

Excusés :

M.ANDERS (CdC Pays St-Ponais), J.CABROL (CdC Pays ST-Ponais), MA.EDO (CdC Grand Orb), M.FAIVRE (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), I.GIL (CdC Sud Hérault), A. IMBERT (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), F.MARTY (CdC Orb et Jaur), C. MORGO (Conseil Départemental), A.MOULY (CdC Pays St-Ponais), G.LEPETITCORPS (CdC Sud Hérault), L.SALLES (CdC Grand Orb), M.PASSIEUX (Conseil Départemental) représentée par MP.PONS, Y.ROBIN (CdC Grand Orb), A.SICILIANO (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault) P.VIDAL (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

C.BUNOZ (Pays HLV), A.GALIBERT (PAYS HLV), S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), H.MIQUEL (Président du Cru Saint-Chinianais), C.ROGER (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 17 heures, le quorum étant atteint.

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2016-19-12-01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 2 décembre 2016, rapport présenté par le Président : le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2016 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

SOUS-PRÉFECTURE
REÇU LE

14 FEV. 2017

SERVICE COURRIER

2016-19-12-02 Adoption du budget 2017, rapport présenté par le Président : Le Comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 en nomenclature M14 pour un montant de 2 278 296€ dont 1 983 321 € en section fonctionnement et 294 975 € en section investissement.

2016-19-12-03 Reconduction d'une ligne de trésorerie, rapport présenté par le Président : L'Assemblée valide, à l'unanimité, le conventionnement avec le Crédit Agricole pour la reconduction d'une ligne de trésorerie.

2016-19-12-04 Mise en place RIFSEEP, rapport présenté par Yves Fraïsse : le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) après présentation est adopté à l'unanimité.

2016-19-12-05 Tourisme : l'invitation au voyage sur la destination Haut Languedoc et Vignobles 2017-2018, rapport présenté par Jean Arcas : Ce projet va permettre de promouvoir la destination et d'accroître la visibilité de l'offre touristique territoriale dans sa globalité. Le coût de l'opération s'élève 96 448,51 € TTC, avec un financement sollicité du Département 15 431,76 €, de l'Union européenne 61 727,04 €, le solde étant l'autofinancement du Syndicat mixte pour 19 289,71 €. Le rapport est adopté à l'unanimité.

2016-19-12-06 Station de trail « Montagnes du Caroux », rapport présenté par Jean Arcas : Une station de trail permet de mettre à disposition des pratiquants de cette activité des équipements et aménagements similaires dédiés comme par exemple des parcours permanents ou encore des ateliers d'entraînements spécifiques. Le coût de l'opération s'élève à 45 000 € TTC avec un financement sollicité du Département 18 000 €, de l'Union européenne FEDER 13 500 €, le solde étant l'autofinancement du Syndicat mixte pour 13 500 €. Le rapport est adopté à l'unanimité.

2016-19-12-07 « Montagnes du Caroux » : animation, rapport présenté par Jean Arcas : Pour la mise en œuvre de cette action d'animation, un financement peut être sollicité sur des fonds FEDER. Le coût prévisionnel de ce dossier pour l'année 2017 est de 28 131 € TTC avec un financement FEDER de 11 252,40 €, une sollicitation auprès de l'Etat pour 8 439,30 €, le solde étant l'autofinancement du Syndicat mixte pour 8 439,30 €. Le rapport est adopté à l'unanimité.

2016-19-12-08 Pays d'Art et d'Histoire : convention de partenariat entre le Conseil départemental et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : La présente convention a pour objet de préciser le partenariat entre les services Patrimoine et Tourisme du Conseil départemental et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur le Pays d'Art et d'Histoire. La convention est adoptée à l'unanimité. Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental, s'est félicité de la signature de cette convention qui permet de renforcer les partenariats, de favoriser l'émergence de projets communs mais surtout de mutualiser les compétences et les moyens.

2016-19-12-09 Rapport sur table : Patrimoine : animation « Pays d'Art et d'Histoire », rapport présenté par Jean Arcas : L'obtention du label permet ainsi au Pays Haut Languedoc et Vignobles de rejoindre un réseau de 186 territoires labellisés au niveau national et de bénéficier de l'Etat d'une aide au fonctionnement relative au poste d'Animateur/-rice de l'Architecture et du Patrimoine à hauteur de 100 000 € répartie sur 5 ans, soient 20 000 € par an. Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 44 555 € TTC pour lequel le cofinancement suivant pourrait être sollicité auprès de l'Etat ; de 20 000 €, le solde étant l'autofinancement du Syndicat mixte pour 24 555 €. Le rapport est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.